

Synthèse

Fin 2025, les relations internationales sont porteuses de lourdes menaces et paraissent particulièrement incertaines. Si les événements sont par nature difficiles à prévoir, ils s'inscrivent en revanche dans un paysage marqué par des mouvements de fond qui s'ancrent dans la durée. L'intensification de la confrontation sino-américaine s'inscrit ainsi dans la montée en puissance spectaculaire de la Chine ces 30 dernières années. Les contestations des instances internationales et du modèle occidental se comprennent au regard de l'affirmation des pays dits du Sud, dans un contexte de transformations technologiques, économiques et politiques qui reconfigurent les rapports de force. Ce sont ces mouvements de fond que nous cherchons à décrire dans ce chapitre, car ils sont porteurs de bouleversements — lents ou brutaux — de la situation internationale.

Méga-tendance I

Probabilité



Une compétition mondiale durablement structurée autour de la dynamique États-Unis-Chine

Les États-Unis et la Chine sont aujourd'hui les seuls pays à disposer d'une capacité de modification plus ou moins importante du cadre international. La montée en puissance spectaculaire de la Chine dans l'économie mondiale et sur la scène politique internationale ces trois dernières décennies a poussé de nombreux commentateurs à prédire

son hégémonie, au détriment des États-Unis. Pour autant, cette dernière est, tout comme les États-Unis, confrontée à certaines problématiques majeures : effondrement démographique, hausse du chômage, ralentissement de la croissance économique, etc.

À l'horizon 2050, la compétition sino-américaine devrait continuer à structurer les relations internationales. Toutefois, rien ne pousse de manière inéluctable à un affrontement militaire entre les deux pays d'ici le milieu de ce siècle. Alors que les États-Unis paraissent enclencher un mouvement de désinvestissement des affaires du monde, de quête d'indépendance et de repli sur soi, la Chine à l'inverse continue à promouvoir une politique engagée plus ou moins ouvertement pour affirmer son *leadership*, notamment au travers des cadres multilatéraux qu'elle a créés ou contribué à créer comme le groupe des BRICS+¹.

Méga-tendance II

Probabilité



Une affirmation durable de nouvelles puissances, y compris non étatiques

De nombreuses puissances historiques, parfois au passé colonial, apparaissent aujourd'hui en déclin sur le plan géopolitique et économique international. Les Européens sont notamment touchés par cette dynamique, du fait de leur perte de vitesse économique par rapport aux pays émergents et de l'érosion de leur crédibilité sur le plan diplomatique, qui les cantonne à un rôle plus régional.

1. Groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), devenu BRICS (+ Afrique du Sud) puis BRICS+ en 2024 (+ Arabie Saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Indonésie et Iran).

L'Union européenne perçoit l'importance quasi existentielle de faire front commun face aux défis du XXI^e siècle, mais elle peine encore à les prendre en charge collectivement. Confrontée à des lignes de fracture internes, elle demeure d'une grande fragilité politique et économique à moyen terme.

En parallèle, les grands pays émergents du Sud (Inde, Brésil, etc.) poursuivent leur montée en puissance géopolitique et économique, conduisant à un rééquilibrage des rapports de force avec les pays du Nord. Ces puissances moyennes continueront probablement de privilégier une stratégie de multialignement. Par ailleurs, et sauf rupture majeure, certains États continueront d'exercer une menace militaire pour leur environnement proche, comme la Russie, la Chine ou Israël.

Les multinationales continueront sans doute à s'affirmer comme des acteurs géopolitiques de premier plan. Leur puissance dépend bien sûr en grande partie des États qui les hébergent (et souvent les soutiennent) ou des territoires où elles opèrent, mais elles ont acquis une telle puissance financière et technologique, qu'elles possèdent des leviers de négociation et d'influence sans précédent sur les gouvernements et les populations. Bras armés des États ou forces plus autonomes, elles sont des leviers majeurs de puissance. Les capacités des réseaux criminels et terroristes sont également en forte croissance ; aujourd'hui souvent limités à une échelle régionale, ceux-ci sont toutefois de plus en plus interconnectés.

Mégatendance III

Probabilité



Croissance des capacités militaires et coercitives (*hard power*) dans le monde

Les grandes organisations internationales mises en place au XX^e siècle, après la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide, pour réguler les rapports de force et

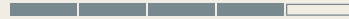
proposer des espaces de négociation et de coopération entre acteurs, apparaissent aujourd'hui durablement inefficaces, paralysées ou contestées alors même que les tensions augmentent.

Dans un contexte de tensions militaires et d'émergence de nouvelles puissances, la croissance des capacités d'armement apparaît comme une tendance lourde. La montée des menaces et la méfiance vis-à-vis des alliances en place pourraient à nouveau pousser les États à se reposer principalement sur leur propre outil de défense ou sur des groupes plus proches de leurs intérêts au sein des grandes alliances (minilatéralisme). La multiplication des conflits militaires interétatiques demeure pour autant incertaine, d'autant plus entre grandes puissances pour lesquelles le nucléaire militaire continuera d'être l'étape ultime de la dissuasion. Le maintien de l'équilibre de la terreur pourrait toutefois rester précaire, d'autant plus que le risque de prolifération nucléaire devrait perdurer. En parallèle, des acteurs non étatiques continueront d'exercer une forme de coercition militaire, potentiellement au service de certains États (*proxies*) notamment dans le champ de la conflictualité hybride ou militaire à basse intensité.

L'hypothèse d'un monde de plus en plus conflictuel à l'horizon 2050 n'est en rien certaine, mais la nature de cette conflictualité continuera assurément de se transformer et de s'étendre. Les champs cyber, cognitifs et l'automatisation du champ de bataille joueront un rôle important dans la transformation des formes de conflit. La conquête des cerveaux, des affects et des corps devrait constituer un objectif déterminant du conflit du futur, favorisée par les progrès technologiques. Les champs économiques, financiers et commerciaux n'échappent pas à cette « arsenalisation généralisée », à travers le recours aux sanctions et à l'instrumentalisation du droit, ou aux politiques de protection des ressources et technologies stratégiques.

Mégatendance IV

Probabilité

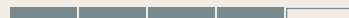


Une affirmation de plus en plus importante du rôle de la technologie dans les rapports de force internationaux

Les leviers technologiques jouent et joueront un rôle croissant dans les rapports de force internationaux. On peut notamment citer la maîtrise des réseaux d'information et de communication dans le secteur numérique, et les capacités de déstabilisation induites, qui seront encore exacerbées par l'intelligence artificielle (IA) dans le champ informationnel. La sécurisation de l'accès aux ressources clefs, notamment énergétiques, devrait aussi constituer un enjeu majeur dans cette dynamique. La démocratisation de capacités technologiques *low-cost* pourrait renforcer le pouvoir d'action militaire et stratégique d'acteurs non traditionnels, contribuant à un certain rééquilibrage des rapports de force. La course à la suprématie technologique entre États devrait toutefois rester un juge de paix des rapports de force, dans le domaine civil comme militaire. La rivalité sino-américaine est particulièrement traversée par cette dimension, tandis que d'autres puissances régionales pourraient chercher à éviter un risque de décrochage ou à se spécialiser dans une niche stratégique. La possibilité d'une rupture technologique majeure n'est pas à exclure dans le domaine du calcul informatique, de l'énergie, des biotechnologies ou de l'armement.

Mégatendance V

Probabilité



Vers une fragmentation régionale durable, y compris sur le plan commercial

La régionalisation des échanges et leur organisation autour d'affinités politiques et idéologiques (*friendshoring*) apparaissent comme des tendances engagées, mais l'ampleur de la remise en cause des principes du libre-

échange et de la mondialisation libérale demeure encore incertaine (tout comme son incidence sur la géographie manufacturière). Toutefois, la perspective d'une démondialisation majeure des échanges semble peu crédible. La part des échanges internationaux dans le produit intérieur brut (PIB) mondial paraît avoir atteint un plateau depuis les années 2010, mais elle n'a pas entamé de baisse significative depuis la montée des tensions géopolitiques au tournant de la décennie. L'hypothèse la plus probable semble plutôt être la poursuite de la croissance des échanges à un rythme plus faible que par le passé.

Les blocs étatiques s'inscrivent pour le moment dans un cadre normatif et financier qui demeure international. Si la « dédollarisation » à laquelle aspirent de nombreux États n'est pas encore un phénomène certain, les pratiques de *lawfare* (consistant à instrumentaliser le droit pour faire pression sur un concurrent ou un adversaire international) participent d'une fragmentation normative et économique du monde qui pourrait, dans une optique maximaliste, aboutir à des formes de séparation.

Cette fragmentation s'observe également sur le plan politique et culturel. Tandis que les opinions se polarisent au sein des sociétés occidentales, la démocratie perd du terrain dans le monde. En 2024, 72 % de la population vivait sous un régime autocratique contre seulement 49 % en 2011, pic du déploiement de la démocratie dans le monde².

Les régimes démocratiques libéraux connaissent en parallèle un essoufflement, comme l'illustre la progression des mouvements déconstructivistes et postcoloniaux, mais aussi et surtout des discours conservateurs et traditionnels promus par des dirigeants populistes. Cette dernière tendance résulte parfois d'une instrumentalisation par certaines puissances étrangères hostiles (*sharp power*).

2. NORD Marina et alii, *Democracy Report 2025: 25 Years of Autocratization – Democracy Trumped?*, Göteborg : V-Dem Institute, mars 2025. URL : https://www.v-dem.net/documents/54/v-dem_dr_2025_lowres_v1.pdf. Consulté le 7 juillet 2025.

Enjeux transversaux

Le contexte international contribue à ce que les institutions actuelles du multilatéralisme — Organisation des Nations unies (ONU), Fonds monétaire international (FMI), Organisation mondiale du commerce (OMC), etc. — apparaissent inefficaces pour assurer la régulation des affaires mondiales à l’horizon 2050, qu’il s’agisse des conflits ou des grands défis que constituent la lutte contre le changement climatique, la pauvreté ou la régulation de technologies de rupture.

L’hégémonie américaine, bâtie sur la domination militaire, financière, économique et sur l’influence culturelle des États-Unis, est de plus en plus contestée. Elle fait face à un déficit de légitimité et à un déclin relatif, au moment où les puissances du Sud, au premier rang desquelles la Chine, occupent un poids croissant dans les équilibres économiques et démographiques internationaux. Par ailleurs, les logiques « civilisationnelles », de conquête et de prédation des ressources reviennent en force aux quatre coins du globe, après une courte période où le supposé universalisme du modèle démocratique et libéral a pu apparaître comme un horizon indépassable.

En toile de fond, c’est bien la remise en cause du modèle politique et culturel des pays développés occidentaux qui se confirme, et la contestation des régimes démocratiques libéraux par une variété d’acteurs, certains en quête d’une gouvernance internationale refondée autour de nouveaux principes démocratiques et de justice, d’autres promouvant le recours à l’autoritarisme et à la force comme moyen de règlement des conflits. Les modalités d’implication de l’État dans la gouvernance internationale sont également questionnées, à l’heure où les logiques de repli et de protectionnisme s’affirment, mais également où des acteurs privés constituent des relais indispensables au vu de leur maîtrise de ressources stratégiques à une échelle transnationale.

Visions d’avenir à l’horizon 2050

Face à ces enjeux, quelles sont aujourd’hui les grandes visions d’avenir que l’on peut repérer dans les discours d’acteurs ? Nous pouvons schématiquement en distinguer six.

Vision d’avenir 1

Gouvernance de clubs et coalitions

Les acteurs qui portent cette vision considèrent que les institutions actuelles du multilatéralisme, issues de l’ordre post-Seconde Guerre mondiale, sont aujourd’hui largement inopérantes dans la régulation des affaires internationales. Mais plutôt qu’une réforme ambitieuse de ces organisations, ils promeuvent une posture pragmatique et opportuniste : la constitution d’alliances minilatérales avec des acteurs partageant les mêmes objectifs et approches sur certaines problématiques. Ces coopérations peuvent être ponctuelles (assistance humanitaire à la suite d’une catastrophe naturelle) ou plus pérennes (sécurisation de passages maritimes stratégiques, politiques de vaccination...).

Vision d’avenir 2

L’hégémonie par les institutions

Les partisans de cette vision cherchent à assurer une hégémonie mondiale en s’appuyant notamment sur la projection de leur puissance via les institutions internationales. Pour cela, ils militent pour le maintien des institutions actuelles lorsqu’elles leur apparaissent toujours adaptées ou, dans le cas contraire, pour leur réforme voire leur remplacement, en vue de mieux répondre à leurs intérêts.

Ainsi, bien que les acteurs qui promeuvent cette vision mettent en avant l'impératif de coopération internationale, cela peut être au service de logiques de compétition et de puissance. L'objectif est pour eux d'inscrire dans le droit international des rapports de force modifiés par rapport à l'époque de la création des institutions actuelles. Cette approche est considérée comme plus à même d'assurer la légitimité et la pérennité de leur puissance, par rapport à des approches impériales basées sur la conquête.

Vision d'avenir 3

« Sudifier » le multilatéralisme

Les acteurs promouvant cette vision cherchent à réformer profondément l'ordre international actuel afin de répondre à ses inégalités structurelles et mieux représenter les intérêts économiques et politiques des États du Sud. Contrairement à la Vision d'avenir 2, elle n'est pas promue par une puissance à ambition hégémonique mais par un ensemble d'États, essentiellement du Sud, rejetant toute logique de domination et militant pour un monde réellement multipolaire. Il s'agit d'une vision idéaliste du système multilatéral, où la coopération internationale apparaît comme indispensable pour faire face aux défis mondiaux (changement climatique, développement, lutte contre la prolifération des armements...), mais où elle se déploie de manière à préserver les marges de manœuvre des États, notamment en matière de construction des politiques publiques et économiques.

Vision d'avenir 4

Logiques impériales et zones d'influence

Les acteurs qui promeuvent cette vision cherchent à affirmer leur puissance et à la mobiliser au service d'objectifs de domination et de conquête. Héritée d'une

tradition réaliste, cette représentation conçoit les relations internationales comme une arène conflictuelle où les acteurs, au premier rang desquels les États, cherchent à maximiser leur intérêt particulier. Dans ce jeu à somme nulle, la coopération internationale est limitée au profit de logiques de rapports de force. Les institutions du multilatéralisme sont remises en cause, non pas pour les réformer ou promouvoir des organisations alternatives (voir les visions précédentes), mais parce que le droit international n'apparaît pas plus légitime que le rapport de force pour résoudre les désaccords et conflits. S'inscrivant dans une logique néo-impériale, ces États peuvent faire appel à des arguments historiques culturels et politiques pour remettre en cause la souveraineté des régions périphériques.

On retrouve une variante de cette vision dans les discours promus par certains groupes criminels ou terroristes. Ces acteurs non étatiques rejettent également les logiques de droit et de coopération au profit des rapports de force bruts (« la loi du plus fort »). À l'échelle de certains territoires, ils peuvent contester la légitimité de l'État et exercer certaines fonctions relevant de sa souveraineté. Parfois circonscrites à une échelle locale, leurs ambitions d'influence peuvent également être nationales ou transnationales.

Vision d'avenir 5

Technocratie

Les acteurs promouvant cette vision cherchent à rationaliser et optimiser la gestion des affaires internationales par une gouvernance technocratique, s'appuyant sur un ensemble de processus et de ressources pilotés par des experts. Il s'agit d'une représentation essentiellement promue par des acteurs privés, qui tend à contester la souveraineté des États ou leur caractère démocratique. Au-delà de l'importation de méthodes

de gestion issues du secteur privé dans la gouvernance étatique, certaines compétences des États en matière de politiques publiques sont perçues comme pouvant être déléguées à des consortiums privés opérant à une échelle transnationale, y compris potentiellement certains attributs régaliens (armée, justice, monnaie...).

Vision d'avenir 6

Repli ou retrait

Les acteurs en faveur de cette vision cherchent à désinvestir les problématiques internationales au profit de la gestion des affaires nationales. L'État est l'acteur central de l'exercice du politique dans ces représentations valorisant la souveraineté, tandis que l'organisation des échanges à l'échelle nationale est favorisée, sans aller forcément jusqu'à l'autarcie. Cette logique de repli peut servir des objectifs de nature différente et est donc mobilisée par une grande diversité d'acteurs.

GÉOPOLITIQUE

MÉGATENDANCES, TENDANCES ET INCERTITUDES

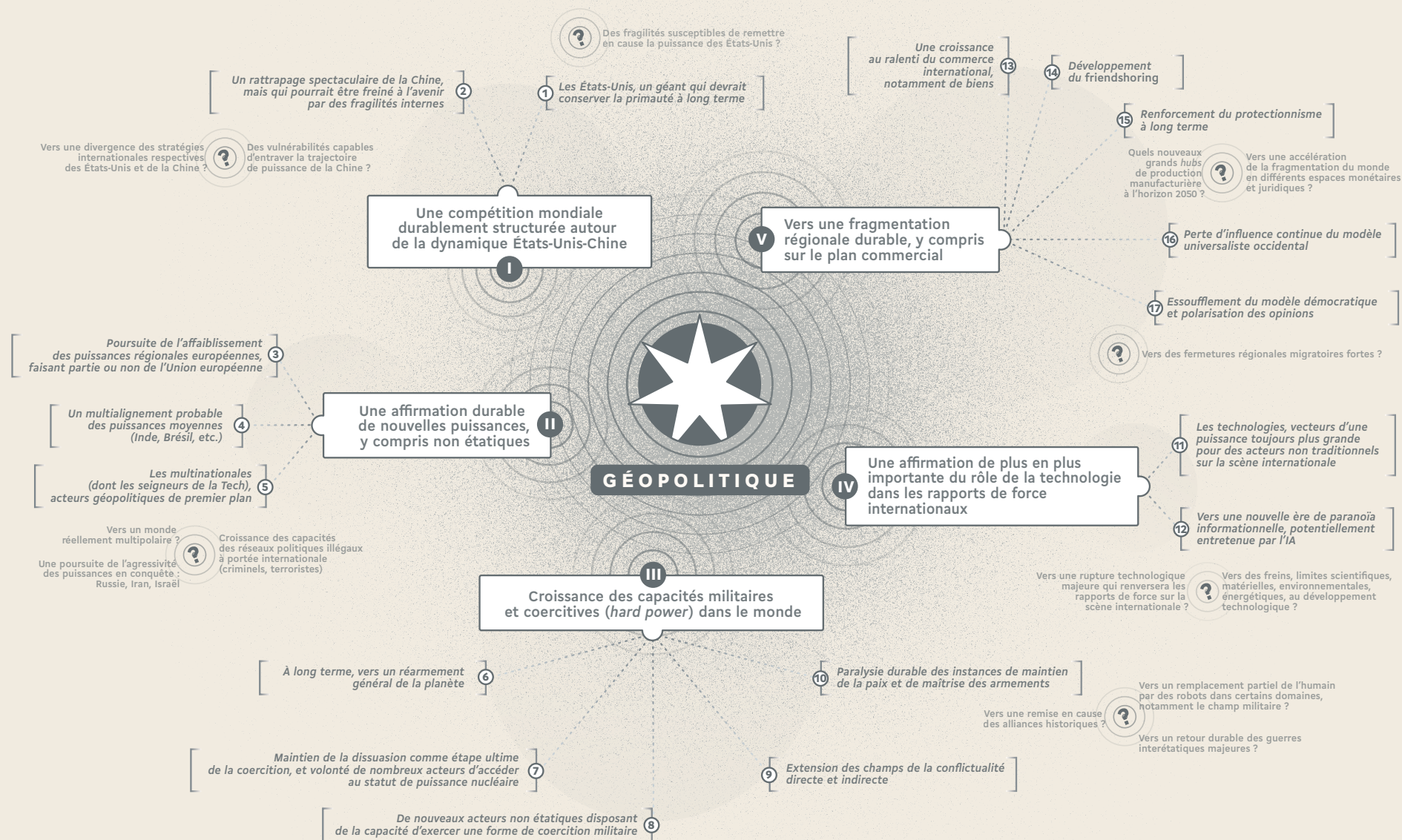
LÉGENDE

CHAPITRE

Mégatendance

Tendance lourde

Incertitude majeure



Rapport Vigie 2026, © Futuribles International